ID: 071-217101500-20231211-2023\_83-DE

<u>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</u> DÉPARTEMENT SAÔNE-ET-LOIRE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CRÊCHES-SUR-SAÔNE

## **SEANCE DU 11 DECEMBRE 2023**

D2023-83 Délégations d'attribution du conseil municipal au Maire

ération (avec pouvoirs	
Ayant pris part à la délibération (avec pouvoirs	

6 Décembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le onze décembre à dix-neuf heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de Monsieur Christian JOLIVET, Maire.

<u>Présents</u>: Christian JOLIVET, Michel BERTHET, Céline CARREIRO, Jean-Luc PAQUELIER, Dominique RABILLOUD, Annick GUYON, Coralie SANGOY, Patrice DUPONT, Cyrille BOUCHY, Fabienne FARGEOT MENEZES, Florie JAILLET, Françoise CURAILAT, Claire DE CROMBRUGGHE, Nathalie DUMORD, Ludovic MORAND, Rémi BESSON, Alain HOUDINET.

## Absents Excusés :

Anthony MARASCO a donné pouvoir à Françoise CURAILLAT Marjolaine FRANÇAIS DUMONT a donné pouvoir à Nathalie DUMORD Marie-Bénédicte LEBEGUE a donné pouvoir à Annick GUYON Evan VIEILLSSE a donné pouvoir à Ludovic MORAND

Vu la délibération du conseil municipal du 28 aout 2023 fixant les délégations du conseil municipal au Maire, Considérant que pour faciliter l'exécution des travaux de construction du restaurant scolaire, de la bibliothèque et de la voirie centrale il est proposé de déléguer au maire la possibilité de passer des avenants ne dépassant pas un seuil de 5%.

Le conseil municipal avait délibéré sur les délégations d'attribution au Maire. Après en avoir délibéré et à la majorité, rejette cette proposition de délibération.

Le secrétaire de séance Céline CARREIRO

Acte contresigné le 44/12/23.

Le Maire, Christian JOLIVET

Acte affiché le ... JUJICJ23....

Envoyé en préfecture le 14/12/2023 Reçu en préfecture le 14/12/2023 Publié le

ID: 071-217101500-20231211-2023\_83-DE

Le Maire, Christian JOLIVET

